

Chronique des incendies à La Chenalotte (1886 – 2008)

Véritables fléaux, les incendies ont émaillé l'histoire de La Chenalotte comme en témoigne les registres des délibérations et la presse régionale.

1886 : début d'incendie... à l'école

Alors que l'école de La Chenalotte est en construction, un incendie se déclare. « Le Petit comtois » du 22 mai 1886 l'évoque dans ses colonnes :

« La Chenalotte – commencement d'incendie. Un commencement d'incendie a éclaté dans la maison commune en construction de La Chenalotte ; un ouvrier que le hasard amenait en ce moment dans la chambre où était le foyer, en eut rapidement raison. La perte est évaluée à 100 Fr. On ignore les causes du sinistre ».

1890 : incendie...de la limonaderie Deleule

La limonaderie fondée en 1885 par Lucien Gustave Alphonse Deleule (La Chenalotte, 17.01.1847 – La Chenalotte, 26.01.1891), déjà propriétaire de l'hôtel, est détruit par un incendie 5 ans après. « L'Union républicaine du Doubs » en date du 10 juillet 1890 relaye l'information dans ses colonnes sous la rubrique « chronique locale » :



« Un incendie vient de détruire à La Chenalotte une petite fabrique de limonade gazeuse, appartenant à M. Deleule. Il était huit heures du soir quand les voisins aperçurent l'incendie : la pompe du village fut aussitôt installée, et grâce à cette promptitude, on put sauver la maison d'habitation qui commençait à s'enflammer. L'outillage détruit élève la perte à 4800 francs. Rien n'était assuré ».

1904 : incendie...dans les tourbières

Durant l'été 1904, ce n'est pas un bâtiment qui s'enflamme mais les tourbières... « L'Éclair comtois » dans son édition dominicale du 24 juillet en fait l'écho :

« La Chenalotte – incendie des tourbières. – Vendredi matin, un incendie s'est déclaré dans les tourbières de La Chenalotte et menaçant celles de Noël-Cerneux. Le feu était activé de temps en temps par une bise sèche, et les dégâts auraient été considérables sans la promptitude des secours apportés. L'incendie a ravagé environ cinquante ares et menace à chaque instant de se rallumer à cause de la sécheresse du sol. Aussi des gardes veilleront jour et nuit. Parmi les premières personnes arrivées sur le théâtre de l'incendie, on a remarqué Charles Cuenot, Gaston Garnache et M. le Curé de La Chenalotte, suivis bientôt d'une partie de la population.

Ils ont été vaillamment secondés par une foule d'habitants de Noël-Cerneux. Signalons entre autres MM. le curé Balanche, adjoint, le garde champêtre, le lieutenant et le brigadier de douanes accompagnés de leurs hommes disponibles et beaucoup d'autres habitants de Noël-Cerneux dont le dévouement est digne des plus grands éloges. Tous ont travaillé soit à l'alimentation de la pompe à incendie, soit au creusage du fossé destiné à arrêter la propagation du feu.

Les causes de l'incendie sont attribuées à des pêcheurs aux écrevisses qui la veille ont allumé un feu au bord des tourbières desséchées et qui sont partis sans l'éteindre. On comprend que par la sécheresse actuelle, les tourbières aient pris facilement. Signé un témoin ».

1912 : incendie...de la ferme du maire



Le 15 septembre 1912, vers deux heures de l'après-midi, le feu se déclare dans la grange d'une ferme du centre du village. La violence est telle, qu'au bout de vingt minutes et malgré les prompts secours apportés, la toiture s'effondre et la maison entière est en proie des flammes. Celle-ci appartient à Claude Gabriel Ferjeux Renaud (Noël-Cerneux, 21.05.1844 – La Chenalotte, 21.03.1918), cultivateur et maire de la commune¹.

« La Dépêche républicaine » du 18 septembre 1912 qui informe ses lecteurs, ajoute que « les pertes sont d'environ 26'000 Fr. qu'il y a une assurance de 19'500 Fr. à la Générale et que les causes de l'incendie sont inconnues ».

Une carte postale éditée quelques mois après le sinistre immortalise la reconstruction de cette ferme construite d'après un linteau toujours existant en 1829 par Pierre Philippe Benjamin Chopard.

¹ Ferjeux est maire de 1881 à 1891, puis adjoint de 1893 à 1894, conseiller de 1894 à 1904, adjoint de 1904 à 1908, conseiller de 1908 à 1912 et enfin maire de 1912 suite à son élection du 29 mai 1912 jusqu'à son décès en 1918.



Suite à ce sinistre, le cultivateur régulièrement médaillé lors des comices agricoles du canton du Russey², doit se séparer de ses animaux. Il le fait moins d'un mois après avec une foire franche organisée le mardi 01^{er} octobre 1912 à 1h du soir, sur la place de l'hôtel de ville de Morteau, devant le café du commerce. Comme l'annoncent « Le Courrier de la Montagne » du 22 et 29 septembre 1912 ainsi que « Le journal de Pontarlier » du 29 septembre 1912, 20 pièces de bétail dont 4 vaches portantes et 2 poulains de 6 mois sont à vendre pour cause d'incendie :



Courrier de la Montagne du 29 septembre 1912

² Selon Le Pays de Montbéliard du 06 octobre 1898, Ferjeux Renaud a obtenu le 26 septembre 1898, le 1^{er} prix pour la ferme la mieux tenue dans la circonscription et médaille de vermeil offerte par M. Saillard, Sénateur du Doubs pour aménagement remarquable de fosses à purin. Il reçoit aussi un prix de 10 Fr. dans la section Pouliches de 18 mois à 2 ans le 10 septembre 1904 selon « La Dépêche républicaine de Franche-Comté », obtient la 5^{ème} place du palmarès des juments suitées et un prix de 12 Fr. lors du comice du 14 septembre selon « Le Démocrate » du 22 septembre 1907.

D'après les registres des délibérations, cet incendie n'est pas évoqué lors de la réunion du Conseil municipal du 17 novembre 1912 mais à celle du 16 février 1913 :

« Le maire expose au Conseil municipal que sa maison d'habitation a été incendiée le 15 septembre dernier. Les pompiers du pays et des communes environnantes ont bien voulu se déplacer et se dévouer avec leurs pompes pour apporter leur précieux concours qui a servi surtout à préserver les maisons voisines, que leurs présences sur les lieux pendant plus de 24 heures tant au travail qu'à la surveillance a nécessité une dépense de frais de bouche et divers à l'hôtel Deleule Henri de 118 Fr. et à celui de Mouterloos de 120,50 Fr. soit 238,50 Fr.

Le Conseil municipal précise que ces montants doivent incomber à la charge de la commune comme il est d'usage dans la région dans pareil cas, sommes à prendre sur les fonds libres ».

Toutefois une note en marge de la délibération précise que :

« Le Sous-préfet à l'honneur de faire connaître à M. Le maire de La Chenalotte que M. le préfet a approuvé à titre exceptionnel la délibération du Conseil municipal actant un crédit de 238,50 Fr. pour le paiement des frais de bouche occasionnés par l'incendie du 15 septembre dernier. M. le maire voudra bien à l'avenir de veiller à ce que les dépenses des frais de bouche faite par les pompiers lors des incendies ne soient pas si élevés ».

Plus d'une année après, le 16 novembre 1913, l'incendie est une nouvelle fois évoqué pour le prix de location du presbytère pour le stockage durant le temps de la reconstruction de la ferme, des quelques meubles et effets variés qui ont été sauvés :

« Les personnes qui ont sauvé quelques meubles et effets variés par la circonstance (les autres ont été la proie des flammes ainsi que tous les fourrages, les moissons et les diverses récoltes) les ont déposés dans la partie libre de la maison de l'ancien presbytère. M. Renaud demande qu'on lui fixe le prix de la location qu'il a payé à la commune. Le Conseil municipal considère que M. Renaud Ferjeux par sa situation d'incendie peu assuré, a éprouvé une perte considérable et mérite des égards du moment que la commune s'est toujours montré généreuse pour secourir les sinistrés.

En conséquence et à l'unanimité des membres, il ne lui demande que la somme de 40 Fr. pour la location de la partie libre de la maison de presbytères qu'il a occupé pendant la reconstruction de son bâtiment dont la saison des pluies persistantes en a retardé l'achèvement ».

« Aussitôt brûlée, aussitôt rebâtie³ », la ferme du maire est reconstruite à la veille de la Première guerre mondiale en 1913 par Jean Martignoni, un entrepreneur mortuacien.

« Chaque jour, le patron vient sur le chantier constater l'avancement des travaux. Les pierres sont extraites de la carrière de La Chenalotte. Un dénommé Journot⁴, exerçant au pays la profession de tireur et de tailleur de pierres, découpe dans un seul bloc chaque linteau des portes et des fenêtres⁵ ».

³ D'après le livre de Bernard Vuillet, « entre Doubs et Dessoubre en 1900, tome 1 : le canton du Russey d'après la collection de carte de Georges Cailles », 1981

⁴ François Alfred Journot, casseur de pierres, né le 06 juin 1848 à Noël-Cerneux ; il est aussi conseiller entre 1894 et 1904.

⁵ Ibid.



1928 : incendie...au café de la gare

Le 19 avril 1924, un feu de cheminée éclate au café de la gare chez Mme Cuenot. Mais si la violence du feu a mis un instant la maison en danger, c'est, d'après « l'Éclair comtois » du 24 avril, « *grâce à la promptitude des secours qu'un incendie a été évité* ». Selon le quotidien, les dégâts sont estimés à 700 Fr. Cet évènement ne fait l'objet d'aucune aide de la commune.

1933 : incendie de la ferme de Rosemont

Le 06 novembre 1933, la ferme du hameau de Rosemont est détruite par un violent incendie. Dans son édition publiée deux jours après, « Le Petit comtois » raconte :

« La Chenalotte. – une maison incendiée. – lundi matin, 6 novembre, vers 11h30, un violent incendie s'est déclaré à Rosemont, commune de La Chenalotte, à proximité du village, dans une maison d'habitation appartenant à M. Georges Perrin, cultivateur, et occupée par M. Guinard, menuisier.

Les pompiers de la commune, ainsi que des habitants, organisèrent les secours, le feu prenant de grandes proportions, la maison et le mobilier furent la proie des flammes ; en outre, volailles et lapins périrent dans les flammes ; le bétail put être sauvé.

Les dégâts pour le propriétaire, assez élevés, sont couverts par une assurance ; par contre, M. Guinard n'était pas assuré et ses pertes sont importantes.

Les causes de ce sinistre sont inconnues. Les gendarmes du Russey, qui s'étaient rendus sur les lieux, assurèrent le service d'ordre. C'est le deuxième incendie qui, dans l'espace de peu de jours, se déclare dans la localité ».

Le drame est relayé par un le quotidien « Le Bien public : union bourguignonne » le 10 novembre. Diffusé en Côte-d'Or, il informe ses lecteurs :

« Violent incendie dans le Doubs. Besançon, 9 novembre. Un incendie, dont les causes ne sont pas encore établies, a complètement détruit une maison d'habitation située au village de La Chenalotte. Les pertes sont importantes ».

Le 07 février 1934, le Conseil municipal de La Chenalotte⁶ vote la somme de 150 Fr. pour « *secours à Guinard Joseph, sinistré par un incendie et non couvert par une assurance, père de 4 enfants en bas âge et n'ayant aucune ressource que ses journées d'ouvrier pour nourrir sa famille* ».

⁶ Paul Léon Héribert Duquet est maire, Henri Cuenot adjoint et les conseillers Charles Bernard, Léon Deleule, Henry Deleule, Ernest Alfred Godot, Louis Guglielmetti, Gaston Constant Louis, Marie Julien Louis Joly, Jules Charles Aimé Perrot, Henri Séraphin Poncet, Marie Etienne Origène Thiébaud.

La ferme occupée presque non-stop entre la fin du XVIIIème siècle et le début des années 30 du XXème⁷ siècle ne sera jamais totalement reconstruite. Et la famille Guinard qui l'habitait depuis peu – moins d'une année⁸ - et sera la dernière à Rosemont, quittera La Chenalotte⁹.

1941 : incendie d'une cheminée de la maison d'école

Durant l'été 1941, la cheminée de la maison d'école prend feu. Les circonstances ne sont pas connues. Mais le sinistre est évoqué lors du Conseil municipal du 07 juillet 1941. Le maire Henri Deleule donne « connaissance de la note de l'indemnité due et acceptée par la compagnie d'assurance, l'Abeille, après expertise et devis établi par un peintre de Morteau. L'indemnité se monte à la somme de 1450 Fr. Le 31 mai 1942, le maire informe qu'une indemnité complémentaire de 500 Fr. a été versée par l'assureur.

1982 : incendie de la ferme des Palais

Après celui de la ferme de Rosemont en 1933, un incendie touche une autre ferme d'un autre hameau du village. Le dimanche 19 décembre 1982 d'après un article de « l'Est républicain » paru le lendemain :

« Il était environ 10 h hier matin lorsque les habitants de La Chenalotte furent appelés au feu au lieu-dit « Les Palais » sur la commune de La Chenalotte, à la ferme appartenant à M. Gérard Romain. Grâce à la promptitude avec laquelle furent organisés les secours, les pompiers du Russey sous les ordres de M. Feuvrier, aidés par les habitants de La Chenalotte et de Noël-Cerneux, l'extérieur de la bâtisse dépendant de l'étable n'a pas trop souffert. Par contre, les dégâts sont importants à l'intérieur. La gendarmerie du Russey va s'efforcer de connaître les causes de ce sinistre. Le bâtiment sinistré avait subi une restauration il y a quelques années. Le maire et son conseil ont mis le bâtiment communal (école) à la disposition de M. et Mme Gérard Romain et leurs deux enfants ».

Le mercredi soir suivant, d'après un autre article de « l'Est républicain » :

« en pleine tempête de neige, le feu a repris à la ferme Romain. Mercredi soir, alors que la neige tombait en abondance sur le plateau, le feu a repris dans les décombres de la ferme « les palais » propriété de M. Romain. Les pompiers du centre de secours de Morteau, appelés sur les lieux, ont éprouvé les pires difficultés pour se rendre sur les lieux du sinistre. En effet, la tempête de neige avait rendu impraticables les abords de leur local, voitures et poids lourds en difficulté ayant littéralement bloqué les rues adjacentes. Malgré tous les secours ont pu être mis en œuvre avec une certaine rapidité, compte tenu des circonstances et la lutte contre ce deuxième incendie surprenant a pu être menée à bien malgré des conditions très pénibles ».

La maison, construite après l'invasion des Suédois au milieu du XVIIème siècle, est reconstruite par Gérard Romain en 1983.

⁷ [Voir l'histoire du hameau de Rosemont](#)

⁸ En 1931, Aristin Ferréol Parent, né le 10 avril 1861 et Marie Reine Garessus née le 21 juin 1861 sont recensés à Rosemont. Marie Reine y décède le 29 juin 1932 et Aristin quelques mois après le 29 octobre 1932.

⁹ La famille n'est pas recensée dans le village en 1936

2004 : incendie d'un pavillon

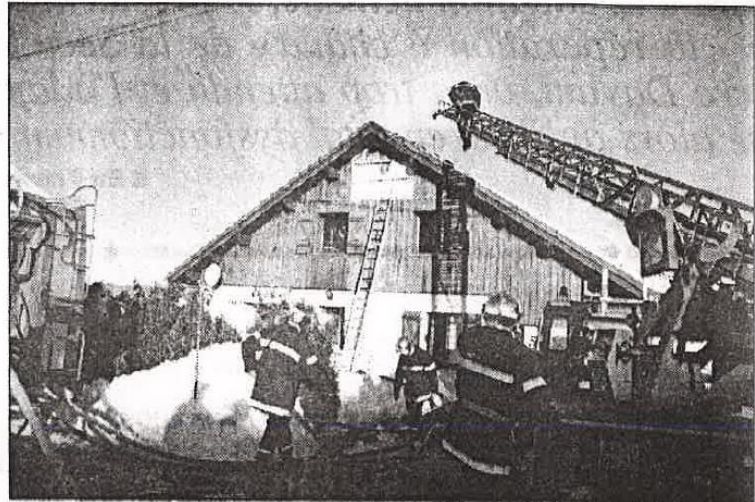
Le 23 janvier 2004, un pavillon du lotissement des Jonquilles, prend feu.

LA CHENALOTTE

Incendie d'un pavillon

Vendredi vers 8 h, deux employées du CIAL de Maïche, Sophie Cuenot et Elise Saigne, se rendant à leur travail, aperçoivent une très importante fumée sortir du toit d'une maison située à proximité de la départementale à La Chenalotte. Donnant l'alerte aux pompiers et frappant chez les voisins, celles-ci ont pu sauver in extremis le chien de la famille. Les membres de celle-ci étant partis au travail.

A l'arrivée des sapeurs-pompiers, une partie de la toiture située autour de la cheminée était en feu. Une vingtaine de pompiers tout d'abord placés sous le commandement du lieutenant Julien Jobard, venu de Maïche avec la grande échelle, de Morteau, Villers-le-Lac, du Russey ainsi qu'un chef du groupement



L'extérieur n'a, semble-t-il pas souffert, l'intérieur, quant à lui, a été rendu inhabitable.
Photo Denis HEMLER

de Pontarlier ont pu circonscrire l'incendie grâce à la mise en service de 4 petites lances. Si les murs sont intacts, l'appartement est totalement détruit. Les pro-

priétaires, Martine Bart et Philippe Kauffmann et leur fils Mickaël, ont été relogés par leur famille à Morteau. La grande solidarité ayant parfaitement jouée.

2008 : incendie de la ferme Thiébaud

Le vendredi 02 juillet 2008 au petit matin, un orage très violent s'abat sur le village. La ferme la plus ancienne du village, datant de 1660, entièrement rénovée, qui « attirait le regard des touristes par sa beauté et son cachet » appartenant à la famille Thiébaud, est complètement détruite par la violence de l'incendie.

L'article de « l'Est républicain » raconte :

« Vers deux heures du matin, jeudi, M. et Mme André Renaud demeurant à côté de l'église ont été réveillés par l'orage très violent qui s'abattait sur le secteur. En regardant par la fenêtre de leur chambre, ils ont eu la surprise de voir une ferme voisine, la proie des flammes.

Gardant leur sang-froid, ils ont couru réveiller l'occupante des lieux, Mme Nicole Thiébaud, sortie indemne. La violence de l'incendie n'a pas permis le sauvetage du plus petit objet, même la voiture est restée dans le garage.

Malgré l'intervention d'une vingtaine de sapeurs-pompiers venus très rapidement du Russey et de Morteau, tout a été détruit en une heure. Cette ferme comtoise, entièrement rénovée à l'intérieur comme à l'extérieur, attirait le regard des touristes, par sa beauté et son cachet, elle datait de 1660 et abritait deux logements : un à la famille Thiébaud et l'autre à M. et Mme Joseph Devillers, qui y séjournaient durant les vacances. C'est tout un morceau du patrimoine et de l'histoire de ce village qui est parti en fumée car le plan de la ferme de Justin Thiébaud surmontée d'un tué pour fumer la viande est recensée dans le

livre de référence des anciennes demeures comtoises la Maison du Montagnon du père Garneret à la page 170 ».

L'incendie détruit la ferme

Un orage très violent a été la cause du sinistre qui a détruit la plus ancienne ferme de La Chenalotte. L'habitation comptait deux appartements.



A dix heures, il ne restait plus que quelques poutres calcinées.

Vers deux heures du matin, jeudi, M. et Mme André Renaud demeurant à côté de l'église ont été réveillés par l'orage très violent qui s'abattait sur le secteur.

En regardant par la fenêtre de leur chambre, ils ont eu la surprise de voir une ferme voisine, la proie des flammes.

Gardant leur sang-froid, ils ont couru réveiller l'occupante des lieux, Mme Nicole Thiébaud, sortie indemne.

La violence de l'incendie n'a pas permis le sauvetage du plus petit objet, même la voiture est restée dans le garage.

En 1 heure

Malgré l'intervention d'une vingtaine de sapeurs-pompiers venus très

rapidement, du Russey et de Morteau, tout a été détruit en une heure.

Cette ferme comtoise, entièrement rénovée à l'intérieur comme à l'extérieur, attirait le regard des touristes, par sa beauté et son cachet, elle datait de 1660 et abritait deux logements : un à la famille Thiébaud et l'autre à M. et Mme Joseph Devillers, qui y séjournaient durant les vacances.

C'est tout un morceau du patrimoine, et de l'histoire de ce village qui est parti en fumée, car le plan de la « ferme de Justin Thiébaud », surmontée d'un « tué » pour fumer la viande, est recensée dans le livre de référence des anciennes demeures comtoises « La Maison du Montagnon » du père Garneret à la page 170.

De cette ferme véritable objet d'étude pour l'abbé Garneret, attaché à la société rurale, reste les nombreuses photographies prises par l'ethnologues en décembre 1970, juin 1972, juillet 1978 et novembre 1979 montrant les moindres détails – le tué, le four, les pignons, le cheneau de bois de goutterot, une inscription peinte en ocre rouge au-dessus d'une fenêtre – conservées au musée des Maisons comtoises.

Dimitri COULOUVRAT,
Août 2026